



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LANGEVIN-SAINT-JEAN TENUE LE 29 NOVEMBRE 2023, À 19H, À LA SALLE MULTI DE L'ÉCOLE ST-JEAN

Étaient présents :

Guillaume Paradis	Membre parent
Sébastien Auclair	Membre parent
Julien Desrosiers	Membre parent
Josianne Désilets	Membre parent
Noel Honorat Adanzounon	Membre parent
Éric Lepage	Membre parent

Valérie Coulombe	Personnel enseignant
Nadine Lavoie	Personnel enseignant
Francis Michaud	Personnel enseignant
Annie Saint-Vanne	Personnel enseignant
Annick Dubé	Personnel enseignant
Louis-Philippe Carrier	Personnel enseignant

Yannick Michaud	Membre de la communauté
-----------------	-------------------------

Michaël Fiola	Représentant de la direction
Myriam Boucher	Représentante de la direction

Absences motivées

Poste vacant	Personnel professionnel
Valérie Fournier	Personnel de soutien
Marie-Ève Beaulieu	Membre parent
Émilie Ringuet	Membre parent

Membre du personnel (invité)

Hélène Thibault	Personnel de soutien
Benoit Gendreau	Personnel de soutien

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Éric Lepage souhaite la bienvenue aux membres présents. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et valablement ouverte.

2023-11-29-01 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Éric Lepage fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Annie Saint-Vanne et appuyé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2023-11-29-02 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2023

Monsieur Michaël Fiola fait un survol rapide du document en précisant certains points de suivi.

Il est proposé par madame Annie Saint-Vanne et appuyé à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel quel.

4. COURRIER

Monsieur Éric Lepage présente le courrier reçu.

Le SERM dénonce les conditions de travail difficiles des enseignants en donnant quelques exemples des propositions du gouvernement qui sont inacceptables pour les syndicats.

5. PAROLES AUX DIVERS REPRÉSENTANTS

5.1 Public :

Madame Justine Landry (stagiaire de Valérie Fournier) est présente pour assister au CÉ.

5.2 Trésorerie :

Monsieur Louis-Philippe Carrier présente l'état du budget qui se chiffre à 2 703 \$.

5.3 Représentants (es) des parents :

Monsieur Julien Desrosiers se questionne puisque son garçon lui a rapporté avoir le droit de jouer à des jeux sur l'ordinateur durant la période d'étude au Langevin et a ajouté que beaucoup d'autres élèves de son groupe font la même chose. Monsieur Michaël Fiola indique que cela fait partie de la gestion de classe de l'enseignant qui surveille la période d'étude. Il mentionne tout de même que l'objectif des périodes n'est pas de jouer à des jeux, mais bien de s'avancer dans les travaux manqués lors de la pratique de leur art ou de leur sport.

5.4 Représentants (es) du personnel :

5.4.1 Enseignant :

Les enseignants des deux écoles présentent les activités suivantes :

- Sortie effectuée à Rikibloc qui a été très appréciée par les jeunes du volet exploratoire.
- Activité FabLab au cours de laquelle les élèves du volet exploratoire ont confectionné un porte-clé.
- Les conférences de cyberintimidation avec le policier jeunesse.

Les enseignants de l'école Langevin présentent les activités suivantes :

- Travail sur Word et Powerpoint pour sec.1 avec monsieur Jean Bélanger.
- Projet de "Stopmotion" avec madame Laurie en arts plastiques.
- Projet avec madame Diane Landry qui est artiste plasticienne.

Les enseignants de l'école Saint-Jean présentent les activités suivantes :

- Le projet "douance" est de retour chapeauté par madame Valérie Coulombe en sec.2 et par madame Diane Dufresne en sec.1.
- Voyage à Québec pour le PEI avec visite guidée.
- Conférence de monsieur Benoit Huot qui est nageur paralympique pour les élèves du PEI.
- Conférence sur l'anxiété pour les élèves du PEI.

5.4.2 Professionnel :

Il n'y a pas de membre du personnel professionnel présent.

5.4.3 Soutien :

Il n'y a pas de membre du personnel de soutien présent.

6. PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE NÉCESSITANT UNE DÉCISION

2023-11-29-03

6.1 Demande d'autorisation de sorties éducatives (approbation):

Monsieur Benoit Gendreau présente toutes les activités qui ont été organisées pour les élèves depuis le début de l'année. Madame Hélène Thibault présente les activités à venir pour le reste de l'année. Un document qui détaille ces activités est déposé en annexe.

Monsieur Michaël Fiola présente les sorties éducatives pour le Langevin et le St-Jean.

Il est proposé par madame Josianne Désilets et appuyé à l'unanimité d'approuver les demandes d'autorisation de sortie éducatives.

2023-11-29-04

6.2 Représentant au comité de parents (résolution)

Monsieur Michaël Fiola mentionne que nous devons nommer un représentant pour le comité de parent puisque nous n'avons pas été en mesure de le faire à la dernière rencontre.

Monsieur Éric Lepage se propose pour occuper le poste vacant au Comité de parents.

Il est proposé par monsieur Julien Desrosiers et appuyé à l'unanimité de nommer monsieur Éric Lepage comme représentant au comité de parents.

Puisqu'aucun autre parent ne s'est proposé pour occuper le poste de substitut, nous procéderons par demande courriel lorsque le représentant de notre école ne pourra se présenter aux réunions.

2023-11-29-05

6.3 Représentant du personnel professionnel - siège vacant (approbation) :

Monsieur Michaël Fiola indique qu'aucun professionnel ne s'est proposé pour occuper le siège vacant. Le conseil d'établissement a deux options : 1) le poste demeure vacant jusqu'à ce qu'une personne se manifeste ou 2) refaire la consultation pour le nombre de représentants.

Après discussion, il est proposé à l'unanimité que le poste vacant demeure vacant.

2023-11-29-06

6.4 Lettre d'appui au projet de l'Institut maritime du Québec (IMQ) (résolution) :

Monsieur Michaël Fiola indique que nous avons reçu une demande de l'IMQ afin que l'école donne son appui pour leur projet de rénovation de leur salle d'entraînement. Cette lettre appuiera leur demande de financement auprès du Ministère. Cette salle nouvellement rénovée serait accessible aux élèves de l'école Langevin-Saint-Jean.

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Carrier et appuyé à l'unanimité d'appuyer le projet de rénovation de la salle d'entraînement de l'IMQ. Le président et la direction de l'école sont mandatés pour envoyer la lettre d'appui à la direction de l'IMQ.

2023-11-29-07

6.5 Grille-matières 2024-2025 (approbation):

Monsieur Michaël Fiola présente les grilles-matières de l'école Langevin-Saint-Jean ainsi que celle du Centre Jeunesse. Il explique les modifications et répond à quelques questions.

Il est proposé par monsieur Guillaume Paradis et appuyé à l'unanimité d'approuver les grilles-matières 2024-2025.

2023-11-29-08

6.6 Répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées (approbation) :

Monsieur Michaël Fiola présente les montants reçus pour les mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par madame Annick Dubé et appuyé à l'unanimité de confirmer que le centre de services scolaire a transféré à l'école Langevin-Saint-Jean un montant de 631 322 \$, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023-2024.

Le conseil d'établissement de l'école Langevin-Saint-Jean confirme également que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

2023-11-29-09

6.7 Contenus obligatoires au secondaire : sexualité, COSP (approbation) :

Monsieur Michaël Fiola présente la planification des contenus obligatoires (éducation à la sexualité et orientation scolaire et professionnelle) pour l'année 2022-2023. Il est noté que ce sont les mêmes contenus que les dernières années.

Il est proposé par monsieur Sébastien Auclair et appuyé à l'unanimité d'accepter la planification des contenus obligatoires.

2023-11-29-10

6.8 Contributions financières qui peuvent être exigées aux parents :

6.8.1 Principes d'encadrement des ressources financières (approbation) :

Monsieur Michaël Fiola présente les principes d'encadrement des ressources financières. Il indique que ce document est la première étape pour l'établissement des frais chargés aux parents. Il s'en suit une discussion concernant les frais de photocopies et de cahiers d'exercices qui augmentent.

Il est proposé par monsieur Sébastien Auclair et appuyé à l'unanimité d'approuver le document tel que présenté.

2023-11-29-11

6.9 Directive d'utilisation des cellulaires (modalités d'application des moyens (résolution) :

Monsieur Michaël Fiola indique que le conseil d'établissement doit approuver les modalités d'application de la directive pour l'utilisation des cellulaires. Après consultation des équipes-école, il est proposé d'utiliser des pochettes pour déposer les cellulaires au début des périodes afin que les élèves cessent de les utiliser en classe. Une procédure interne sera également mise en place pour établir les règles d'intervention si les jeunes ne respectent pas la directive.

Il est proposé à l'unanimité d'approuver les modalités d'application de la directive d'utilisation des cellulaires telles que présentées.

2023-11-29-12

6.10 Consultation obligatoire des élèves (consultation):

Monsieur Michaël Fiola aimerait valider avec les membres du conseil, si la consultation obligatoire des élèves pour l'année 2023-2024 pouvait être le sondage Form soumis aux élèves pour les missions/visions dans le cadre du projet éducatif.

Il est proposé à l'unanimité de proposer le sondage Form pour les missions/visions du projet éducation comme consultation obligatoire des élèves pour l'année 2023-2024.

2023-11-29-13

6.11 Politique d'utilisation des locaux (approbation) :

Monsieur Michaël Fiola présente les modifications de la politique d'utilisation des locaux. Il indique que nous avons combiné les deux grilles de tarification des locaux et ajusté les coûts de location.

Il est proposé par monsieur Julien Desrosiers et appuyé à l'unanimité d'approuver la politique d'utilisation des locaux.

6.11.1 Camp académie – été 2024 (résolution)

Madame Myriam Boucher informe que le Camp Académie a demandé à louer des locaux de l'école St-Jean pour tenir leurs activités pendant l'été 2024. Elle mentionne que la possibilité de location est toujours sous analyse puisque des travaux sont prévus.

7. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

7.1 Projet éducatif 2023-2027 :

Monsieur Michaël Fiola résume les différents travaux qui ont été effectués par le personnel dans les dernières semaines pour l'établissement du projet éducatif. La démarche se déroule rondement. Les valeurs sont établies : Respect, engagement, bienveillance et collaboration. Nous sommes rendus dans la sélection finale pour la mission et la vision. L'objectif académique a été travaillé lors de notre dernière assemblée générale et quelques petites modifications restent à travailler. L'objectif mieux-être sera travaillé lors de la prochaine assemblée générale du 8 décembre prochain pour que le conseil d'établissement puisse adopter le projet éducatif lors de notre séance régulière du 13 décembre prochain.

7.2 Résultats financiers 2022-2023 :

Monsieur Michaël Fiola présente les résultats financiers finaux pour l'année 2022-2023 qui présente un léger surplus de 2 572 \$ dans le budget de fonctionnement. Il mentionne être très satisfait puisque toutes les sommes ont été investies pour le bien des élèves et que de légers surplus sont constatés dans chacun des domaines.

8. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Valérie Coulombe que la séance soit levée à 22 h 09.